

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL 2020/2026 DU 30 JANVIER 2023
COMMUNE DE PROSNES

La réunion a débuté le 30 Janvier 2023 à 20H00 sous la présidence du Maire, Mr Francis MUNIER.

Membres présents :

- ✓ Mr Francis MUNIER
- ✓ Mr Rémy AUBERT
- ✓ Mr Jean-Marie FLEURY
- ✓ Mr Lionel MOUGNEAU
- ✓ Mme Françoise DROUET
- ✓ Mr Fabrice NOURISSIER

Membres absents représentés :

- ✓ Mme Sylvie L'HUILLIER par Mr Francis MUNIER
- ✓ Mme Sabrina PICARD par Mme Françoise DROUET
- ✓ Mr Baptiste KESENNE par Mr Fabrice NOURISSIER

Membre absent excusé :

- ✓ Mr Ludovic GABRELLE

Secrétaire de séance : En l'absence de Mr Ludovic GABRELLE, Mr Fabrice NOURISSIER est sollicité par le CM mais refuse pour emploi du temps surchargé, Mr Rémy AUBERT se propose d'assumer cette fonction.

Le quorum (plus de la moitié des 10 membres) est atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- ✓ Délibération provisions sur créances douteuses
- ✓ Délibération pour le choix de la vidéo protection et demande de subventions
- ✓ Délibération mise à jour des commissions
- ✓ Délibération remboursement de frais engagés par Monsieur le Maire
- ✓ Décision taux d'impositions 2023

Questions diverses

- ✓ Point sur les Sapins
- ✓ Aire de jeux
- ✓ Point sur les associations
- ✓ Demande Brocante 2023
- ✓ Point sur les colis de Noël

Approbation du PV du CM précédent

Le procès-verbal de la réunion du Conseil du 6 Décembre 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération : Admission en non-valeur de produits irrécouvrables
(et créances éteintes)**

2023_XX

La trésorerie demande dans l'immédiat que cette délibération soit reportée car la commune n'a pas d'impayés depuis 2ans. Elle sera représentée au Conseil à la demande de la trésorerie si des impayés apparaissent.

**Délibération pour le choix de la vidéo protection et demande de
subventions.**

2023_01

La décision d'installer la vidéo protection ayant été prise par la majorité du Conseil Municipal le 08 novembre 2022.

Madame Françoise DROUET « correspondant défense et sécurité » a pris en charge de demander des devis pour le choix de la vidéo protection en collaboration avec Mr Fabrice NOURISSIER.

Les devis faits initialement doivent être présentés refaits.

Après réflexion par l'ensemble du conseil municipal, le devis de l'entreprise « le Bâtiment Champenois » est retenu pour un montant total de 39 960.96 € HT soit 47 953.15 € TTC.

Des demandes de subventions vont être déposées auprès de la Préfecture (DETR et FIPD) du Département et de la Région.

Après délibération et vote à mains levées :

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	3	7	1	1	0

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents et représentés autorise Monsieur le Maire à signer le devis retenu et à présenter des demandes de subventions.

DETR : Dotations d'Equipements des Territoires Ruraux

FIPD : Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance

Ce projet sera retenu et réalisé si les subventions sont à la hauteur de l'attente des membres du conseil.

Délibération : Mise à jour des commissions

2023_02

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-29, L.2121-21 et L.2121-22

Suite à la démission du troisième adjoint Monsieur Cédric DESPIC et à son remplacement par Monsieur Lionel MOUGNEAU il convient de mettre à jour les commissions existantes.

Considérant la possibilité de former des commissions de travail chargées des questions soumises au Conseil Municipal et de formuler des avis mais ne disposant d'aucun pouvoir décisionnel.

Considérant l'utilité de former une commission pour le suivi des dossiers de travaux, des projets à mettre en place dans la commune,

Considérant la possibilité de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la nomination des membres

Après en avoir délibéré, Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE de mettre à jour la commission :

- ✓ **ENVIRONNEMENT ET FLEURISSEMENT** comprenant : les fleurs, gestion de l'entretien des espaces verts et du terrain de foot, gestion du personnel communal et de l'association d'insertion.

Responsable : Monsieur Rémy AUBERT

Membres : Françoise DROUET, Fabrice NOURISSIER et Sabrina PICARD.

- ✓ **EGLISE ET CIMETIERE** et le lien avec le personnel de l'Eglise

Responsable : Monsieur Rémy AUBERT

Membres : Françoise DROUET, Fabrice NOURISSIER et Sabrina PICARD.

- ✓ **BATIMENTS COMMUNAUX** (Mairie, logements communaux, hangar communal, salles communales)

Responsable : Monsieur Jean-Marie FLEURY

Membres : Françoise DROUET, Ludovic GABRELLE, Baptiste KESSENNE et Fabrice NOURISSIER

✓ **VOIRIE ET RESEAUX**

Responsable : Monsieur Jean-Marie FLEURY

Membres : Françoise DROUET, Francis MUNIER et Fabrice NOURISSIER

- ✓ **FETES ET CEREMONIES / SPORTS ET LOISIRS** chargée d'organiser toutes les manifestations communales

Responsable : Monsieur Lionel MOUGNEAU

Membres : Ludovic GABRELLE, Sylvie L'HUILLIER et Fabrice NOURISSIER

- ✓ **ECOLE ET PERISCOLAIRE** chargée de représenter la commune aux conseils d'école et à la mise en place des activités périscolaires.

Responsable : Monsieur Lionel MOUGNEAU

Membres : Françoise DROUET, Sylvie L'HUILLIER et Sabrina PICARD

- ✓ **SALLE DES FETES** chargée de procéder aux états des lieux entrants et sortants et à la remise et au retour des clés. L'administratif reste à la charge de la secrétaire de Mairie.

Responsable : Monsieur Lionel MOUGNEAU

Membres : Sylvie L'HUILLIER et Sabrina PICARD

- ✓ **LIENS AVEC LES ASSOCIATIONS** (L'APEPS, Les Goy'is, Ball-Trap, Ensemble pour Prosnes, les Jeux récréatifs, Club de Gym, AS Prosnes, Amicale des pompiers)

Responsable : Monsieur Lionel MOUGNEAU

Membres : Baptiste KESENNE, Sylvie L'HUILLIER, et Sabrina PICARD

- ✓ **MEMOIRES ET SOUVENIRS :**

Responsable : Monsieur Lionel MOUGNEAU

Membres : Rémy AUBERT, Françoise DROUET, Jean-Marie FLEURY et Francis MUNIER

- ✓ **ASSAINISSEMENT** chargée du suivi des diagnostics assainissement non collectif effectués par AMODIAG afin de minimiser le coût d'installation par un regroupement des travaux à effectuer.

Président : Francis MUNIER, Maire

Vice-Président : Jean-Marie FLEURY, 2ème adjoint

Membres titulaires : Lionel MOUGNEAU et Ludovic GABRELLE

Membres suppléants : Rémy AUBERT, Françoise DROUET et Fabrice NOURISSIER

✓ **PRET DU MATERIEL COMMUNAL**

Tables, chaises et vaisselle : Monsieur Rémy AUBERT

✓ **FINANCES COMMUNALES**

Responsable : Monsieur Francis MUNIER

Membres : Rémy AUBERT, Lionel MOUGNEAU et Jean-Marie FLEURY

✓ **PUBLICATION INFORMATION** (Petit Prosnois et Site Internet)

Responsable : Monsieur Francis MUNIER

Membres : Rémy AUBERT, Lionel MOUGNEAU, Sylvie L'HUILLIER et Sabrina PICARD

✓ **IMPOTS**

Responsable : Monsieur Francis MUNIER

Membres : l'ensemble du Conseil Municipal

✓ **APPELS D'OFFRES**

Responsable : Monsieur Francis MUNIER et les trois adjoints

Membres : Françoise DROUET et Ludovic GABRELLE

CORRESPONDANT DEFENSE ET SÉCURITÉ : Françoise DROUET

Délibération : remboursement de frais engagés par Monsieur le Maire

2023_03

Monsieur MUNIER a dû avancer les frais pour l'achat d'un téléphone pour le Foyer Rural à Boulanger et de matériel pour le logement communal et le Foyer Rural à Leroy Merlin.

Les deux factures nous ont été présentées pour un montant total de 177.34 € (44.99 € pour le téléphone et 132.35 € pour le matériel)

Le conseil après en avoir délibéré :

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	3	7	0	1	1

Autorise à la majorité des membres présents et représentés ce remboursement.

Décision : Taux d'imposition 2023

Vu l'inflation actuelle, la décision est de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux, à l'unanimité des membres présents et représentés.

Questions diverses :

- Point sur l'opération « Sapins » :

Après avoir constaté des erreurs dans la commande et la distribution des sapins cette année, le Conseil Municipal décide que seul Mr Fabrice NOURISSIER sera responsable de l'amont vers l'aval de cette opération si elle est renouvelée en fin d'année.

- Aire de jeux :

L'aire de jeux est enfin opérationnelle au grand plaisir des enfants et de leurs parents.

- Point sur les Associations de PROSNES :

Le 3^e adjoint, Mr Lionel MOUGNEAU a réuni le vendredi 27 Janvier les présidents et présidentes des associations de Prosnes afin de faire un point avec eux de leurs situations actuelles, de leurs besoins et des activités qu'ils ont l'intention de réaliser dans le courant de l'année.

Etaient représentés L'APEPS, les Goy'is, Ensemble pour Prosnes, le Club de Gym, l'AS Prosnes (Football), le Ball-trap, les jeux dit récréatifs et l'amicale des pompiers.

- Demande brocante 2023 :

Une demande officielle a été formulée à la mairie, par la présidente d'Ensemble pour Prosnes pour l'organisation d'une brocante à Prosnes le Dimanche 11 Juin.

- Point sur les colis de Noël :

3 colis n'ont pas été attribués, deux font l'objet d'un rachat par Mr Lionel MOUGNEAU suite à l'erreur de commande et un sera remis en mairie car refusé par son destinataire.

Tour de table :

- Problème de sécurité sur la place de la mairie en raison de la possible chute de branches d'arbre. Un élagage est-il à envisager ?
- Les trottoirs de la rue de Val-de-Vesle sont toujours à sécuriser.
- Problème de sécurité dans le virage de l'église avec un miroir toujours mal réglé.
- Départ au 1° Avril de l'employé communal

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 23h00

Mr Rémy AUBERT
Secrétaire de séance



Mr Francis MUNIER
Le Maire

